



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Discours de Madame Rachida Dati

Ministre de la Culture

Signature de partenariats avec Microsoft

A Paris, le lundi 21 juillet 2025

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le Président de Microsoft, cher Brad Smith,

Monsieur le directeur général du patrimoine et de l'architecture, cher Jean-François Hébert,

Madame la directrice générale des médias et des industries culturelles, chère Florence Philbert,

Monsieur le Président de la Bibliothèque nationale de France, cher Gilles Pécout,

Monsieur le directeur de l'Institut national du Patrimoine, cher Charles Personnaz,

Madame la directrice générale du Musée des Arts décoratifs, chère Sophie-Justine Lieber,

Monsieur le directeur général d'ICONEM, cher Yves Ubelman,

Mesdames et Messieurs,

Après le lancement au mois de février dernier, pendant le Sommet sur l'Intelligence artificielle, *d'Heritage Watch : AI*, une initiative majeure au service de la protection et de la surveillance du patrimoine face au changement climatique, nous voici de nouveau réunis pour l'annonce de partenariats importants que nos établissements culturels vont nouer avec l'entreprise Microsoft.

Ces partenariats s'inscrivent dans une dynamique, celle de la transition numérique que mon ministère met en œuvre pour la

culture. Ce n'est un secret pour personne, la révolution numérique, et l'intelligence artificielle en particulier, bouleverse les usages culturels, les modes de connaissance, de production et d'accès à la culture.

Vous connaissez mes positions sur l'Intelligence artificielle et de façon plus générale sur la mobilisation des technologies les plus innovantes pour la culture. Elles représentent des opportunités majeures, dont nous devons nous saisir. Pour le patrimoine, elles offrent notamment des ressources inédites dans un moins deux domaines.

D'abord, pour la connaissance et la gestion de nos collections nationales comme de nos monuments. Là où les seules ressources humaines impliqueraient des décennies de travail, le recours à l'IA peut nous permettre d'accélérer considérablement les choses et d'offrir à nos conservateurs, et à nos chercheurs, des outils de connaissance inédits.

Ensuite pour la valorisation auprès du plus large public de ces collections et de notre patrimoine. La numérisation et les technologies immersives, assistées par l'IA, offrent toute une nouvelle gamme d'expériences aux visiteurs et de nouvelles manières d'accéder aux collections.

Ce sont aussi des ressources extraordinaires dans le domaine éducatif qui permettent de conjuguer l'admiration devant les chefs d'œuvre de l'humanité et une initiation aux savoir-faire artisanaux qui les ont rendus possibles.

C'est enfin une manière d'élargir à l'échelle internationale le rayonnement de ces trésors de notre patrimoine national.

La mobilisation de ces technologies, l'IA en particulier, au service de la culture, posent également des enjeux directement politiques, qui touchent à notre souveraineté nationale, et européenne. Je sais que Brad Smith et Microsoft sont engagés en ce sens : les engagements numériques européens de Microsoft annoncés cette année en témoignent.

Nous le savons, à l'heure de l'IA : les modèles de langues comme les données culturelles mobilisées sont largement anglo-saxonnes. L'avenir de notre diversité linguistique et culturelle dépend donc de notre capacité à investir l'espace numérique. Cet objectif de souveraineté culturelle, dont ces solutions technologiques doivent être l'instrument, c'est l'une des priorités du travail que je conduis en faveur d'une Europe de la culture, avec mes homologues européens et la commission européenne. Dans ce combat, je sais pouvoir compter sur une institution comme la Bibliothèque nationale de France présidée par Gilles Pécout pour affirmer notre souveraineté linguistique et culturelle.

C'est également l'objectif de l'ALTEDIC, centre de recherche et de développement d'une IA entraînée dans les langues européennes, que j'ai inaugurée cette année à la cité internationale de la langue française, à Villers-Cotterêts.

Sur le plan du patrimoine, nos institutions, à l'image de l'Institut national du patrimoine dirigée par Charles Personnaz, travaillent afin que les solutions technologiques les plus innovantes soient mises au service de la connaissance et de la protection de notre patrimoine.

Par ailleurs, ces innovations technologiques impliquent toutes la mobilisation de données qu'elles ne créent pas par elles-mêmes mais dont elles se nourrissent. Cela doit donc se faire dans des conditions de transparence et de juste rémunération des ayants-droits de ces données, qu'ils relèvent de la création privée ou qu'ils concernent des domaines de souveraineté, comme le patrimoine.

Notre souveraineté se joue enfin dans la capacité de l'écosystème français à compter en son sein des entreprises à la pointe de l'innovation. C'est le cas d'ICONEM, une entreprise qui fait notre fierté et dont je tiens à saluer la réussite, cher Yves Ubelman.

Le cadre que je viens de rappeler structure les partenariats avec Microsoft que je suis heureuse d'annoncer aujourd'hui, grâce à votre

mobilisation personnelle, cher Brad Smith : je tiens à le souligner et à vous remercier de votre engagement.

Je veux tout d'abord mentionner le partenariat qui va mobiliser ICONEM pour l'exposition de préfiguration du futur musée de Notre-Dame. Vous connaissez les contours de ce projet, annoncés par le Président de la République et dont la mission de préfiguration a été confié à Charles Personnaz.

Une exposition de préfiguration sera visible du public dès le mois de mars de l'année prochaine. A travers le soutien financier de Microsoft, elle sera conçue et développée par ICONEM qui mobilisera les technologies immersives les plus innovantes, assistées par l'IA. Ce projet représentera un complément précieux au travail exceptionnel des laboratoires du CNRS accompagnés par des acteurs privés, toujours impliqués dans le « chantier numérique » de Notre-Dame.

Cette exposition de préfiguration permettra de décliner les trois axes qui structurent le projet scientifique de ce musée : montrer en quoi Notre-Dame est un monument qui a accompagné les grands événements de l'histoire de notre pays ; montrer la manière dont la cathédrale a été un foyer artistique majeur, en donnant à voir la construction et les évolutions du monument ; enfin, donner à voir l'aspect de chantier permanent de Notre-Dame, en mettant en valeur les savoir-faire des métiers du patrimoine qui font l'admiration du monde entier.

Je tiens d'ailleurs à saluer la décision de Microsoft de rétrocéder à la France les droits du « jumeau numérique » de Notre-Dame qui sera ainsi développé, , signe de son engagement en faveur de notre souveraineté culturelle. Je serai heureuse de signer dans un instant la lettre d'intention qui fixe le cadre de ce projet majeur.

Le second partenariat concerne la Bibliothèque nationale de France. Parmi les trésors innombrables de ses collections, la Bibliothèque dispose des maquettes et des plans des décors des spectacles mis en scène à l'Opéra de Paris, ainsi que de plusieurs milliers de dessins de costumes. La numérisation et le recours à l'IA offre des opportunités inédites pour mieux connaître ces collections et pour développer de nouvelles manières de les rendre accessible au grand public. L'appui de Microsoft va permettre notamment la numérisation de 1500 de ces maquettes, avec le concours d'ICONEM là encore, et le développement d'une base de données qui sera un instrument précieux au service des conservateurs et de la recherche.

Enfin, le troisième partenariat permettra une connaissance approfondie des collections du Musée des arts décoratifs et leur valorisation auprès du public. Le Musée est d'ores et déjà engagé dans cette transition numérique que je rappelais à l'instant.

Elle est indispensable à la connaissance des innombrables collections nationales dont dispose cet établissement, et qui s'étendent du moyen-âge à nos jours. Elles touchent à des domaines aussi variés que

la mode, le design, la photographie. Elles représentent un conservatoire unique de tous les savoir-faire associés à ces métiers.

S'il fallait cataloguer de façon exhaustive l'ensemble de ces collections avec les seules ressources humaines, 650 ans serait nécessaire !

Ce partenariat avec Microsoft va financer le développement d'un portail numérique assisté par l'IA qui permettra d'accélérer de façon considérable ce travail de connaissance et d'inventaire. Il rendra aussi disponible au public, sous forme numérique, des œuvres qui ne sont pas exposées aujourd'hui. Ce sera un progrès majeur que je tiens à saluer.

Vous le voyez Mesdames et Messieurs, le Ministère est pleinement engagé dans la mobilisation des technologies les plus innovantes au service de la connaissance et de la mise en valeur des collections nationales et des monuments dont nous avons la responsabilité : elles constituent l'un des éléments fondamentaux de notre souveraineté.

Cher Brad Smith, merci à nouveau de votre engagement. Je suis heureuse de vous inviter à prendre la parole./.